

L'arc boutant

Une publication de la Fnogec
au service des responsables des établissements catholiques d'enseignement

Mai 2017 - N°571

ÉDITION SPÉCIALE : JOURNÉES NATIONALES 2017



JOURNÉES NATIONALES
17, 18 et 19 MARS 2017 À DEAUVILLE



Urogec & Udogec
au cœur de notre réseau

Les Journées Nationales 2017 ont connu une participation record! Organisées en partenariat avec la Fnogec et les Urogec de Haute et Basse Normandie, la 34^e édition des JN a rassemblé plus de 600 participants au Centre international de Deauville. Ce congrès biennal a revisité nos fondamentaux, rappelé les trois missions essentielles qui nous animent — “représenter”, “accompagner”, “animer” — et consolidé la place des Urogec et des Udogec au cœur d'un réseau fort et dynamique.

Animées par Denis Peiron, journaliste pour le quotidien *La Croix*, et introduites par Pascal Balmand, secrétaire

général de l'Enseignement catholique, ces JN nous ont permis d'accueillir des intervenants d'envergure qui ont apporté leur éclairage professionnel sur les notions clés qui portent notre identité. Pour retrouver le contenu de ces journées, vous pouvez accéder au détail du programme sur le site des JN17*.

Revivez les temps forts en images* et (re)découvrez les vidéos** des conférences qui ont ponctué cet événement institutionnel.

* Sur le site des JN17: www.jn17.fnogec.org

** Sur la chaîne YouTube de la Fnogec: www.youtube.com/channel/UCFyReXwaczHcNNR0UprGeA



Retrouvez-nous sur YouTube (<http://bit.ly/2pHaSH1>) et LinkedIn (<http://bit.ly/2pN8cpR>).



ÉDITION SPÉCIALE : JOURNÉES NATIONALES 2017

3

- **Introduction**

Urogec & Udogec au cœur de notre réseau... oui ! Et la suite ?

- **Le mot de la secrétaire générale**

« Nos missions assurent notre avenir, notre maillage territorial notre réussite »

- **Formalisme associatif**

Un membre de droit Udogec ? Mais pour quoi faire ?

- **Social**

« La Branche, la Branche, la Branche ! »

- **Gestion**

Identifier les risques spécifiques à l'activité de votre établissement ou de votre Ogec : une démarche responsable

- **Bénévoles et salariés**

La mixité de notre réseau : une source d'enrichissement pour un fonctionnement dynamique

- **Management**

Comment mettre en place un management intermédiaire humain et performant pour garantir un fonctionnement réussi ?

- **Service civique**

Retour sur une *success story* collaborative et engagée

- **Conclusion**

L'avenir de nos écoles se construit sur nos valeurs et s'appuie sur la force de notre réseau

- **Nos partenaires**

Des expertises complémentaires au service de l'Enseignement catholique

- Appel : « La charte éducative de confiance », une initiative qui engage l'ensemble de la communauté éducative

- Mutuelle Saint-Christophe assurances : « Trois journées formidables pour rencontrer nos sociétaires et échanger en direct »

- Société Générale : le point de vue d'un partenaire historique et engagé

- La Banque Postale, votre partenaire de confiance partout en France

- Le Crédit Lyonnais : comment financer les associations et plus particulièrement les Ogec ?

- Groupe Crédit du Nord : contributions des familles, optez pour le paiement en ligne par carte bancaire

- Groupe familial Convivio, partenaire restauration de l'Enseignement catholique

- In Extenso : mise en œuvre d'une cartographie des risques dans votre Ogec

- Bazin entreprises – CMS : conseils et services immobiliers

- La Fondation Saint Matthieu : une philanthropie démultipliée grâce aux fondations sous égide

- Harmonie Mutuelle : votre mutuelle de proximité

- Le groupe Humanis, au cœur de votre protection sociale complémentaire

- Applis Fnogec : des outils innovants au service de votre gestion

- **Remerciements**

TABLEAU DE BORD

24

- Chiffres-clés et agenda

- Prière à l'occasion de l'Ascension

- Bulletin d'abonnement

Journées Nationales 2017



Retrouvez toutes les photos des JN17 sur www.jn17.fnogec.org.

INTRODUCTION

Udogec et Urogec au cœur de notre réseau... oui! Et la suite ?

Les Journées Nationales qui se sont déroulées à Deauville les 17, 18 et 19 mars derniers ont représenté un travail de longue haleine certes, mais avant tout un fabuleux travail d'équipe. L'organisation de ce temps fort a été réalisée en étroite collaboration avec les équipes de la Fnogec, les salariés et les élus issus de territoires très différemment organisés, ainsi qu'avec les permanents et les bénévoles des Urogec de Basse et Haute Normandie.



© CC0 Domaine public/pixabay.com

Ce travail collectif a connu son point d'orgue durant le week-end, accueillant ainsi les 600 congressistes venus profiter d'un moment convivial et fédérateur. Je remercie donc toutes celles et ceux qui ont permis la tenue de cet événement institutionnel. Mais les Journées Nationales ne se sont pas arrêtées le dimanche 19 mars. En effet, la Fnogec poursuit ses réflexions : le conseil d'administration prendra prochainement des décisions importantes pour répondre aux attentes des Udogec et des Urogec, décisions que l'équipe de la Fnogec mettra ensuite en œuvre.

La journée des présidents du mois de septembre sera l'occasion de vous présenter les différents livrables actuellement en cours de développement. Vous retrouverez ainsi :

- un « mémo » qui concentrera l'essentiel de ce qu'il fallait retenir de ces trois jours avec quelques messages clés ;
- une fiche sur le membre de droit Udogec ;
- un support pour animer les réunions de nouveaux bénévoles et les former ;
- un kit pour le président d'Udogec afin de l'aider dans sa mission.

Pendant ces journées, il a également été question des services que les Udogec et les Urogec peuvent rendre aux Ogec ainsi qu'aux directions diocésaines. Comment envisageons-nous d'approfondir cette thématique ? En travaillant sur une liste type des services que les Udogec et les Urogec

peuvent proposer aux Ogec : de l'accompagnement en comptabilité et en gestion aux services optionnels, mais toujours en accord avec les orientations diocésaines promulguées dans chaque diocèse. Pour ce faire, nous vous aiderons via un document d'autodiagnostic des services qui a été réalisé par un groupe de travail mixte composé de directeurs diocésains et de présidents d'Udogec et d'Urogec.

Un autre sujet a été soulevé à plusieurs reprises : la nécessaire mutualisation des moyens entre les différents acteurs du réseau. Comment y parvenir ? La mutualisation est une nécessité parce que l'autonomie des établissements ne signifie pas « indépendance » et qu'il faut que les plus petits établissements puissent s'adosser à de plus gros afin que le maillage territorial demeure.

Il faut donc inventer des modèles de solidarité, et pour cela, nous avons besoin de vos retours d'expériences et de pratiques innovantes : n'hésitez pas à nous remonter ces précieuses informations pour que nous en établissions des « bonnes pratiques ». Il faut également mutualiser les compétences et les expertises et ce, dans tous les territoires. Nous sommes là pour vous accompagner et pour vous aider à vous organiser : **nous avons besoin de vous tous et vous pouvez compter sur nous !**

Sylvie Picard,
vice-présidente de la Fnogec et chef de projet JN17

« Nos missions assurent notre avenir, notre maillage territorial notre réussite »

Pour ces Journées Nationales, nous avons choisi de faire un zoom sur les Urogec et les Udogec parce que ces maillons essentiels ne sont pas toujours suffisamment connus et reconnus pour les services qu'ils rendent. Ce maillage territorial est d'autant plus intéressant à animer qu'il est extrêmement divers par la taille ou la composition de ses 94 structures intermédiaires. Les cartes du réseau nous l'ont d'ailleurs confirmé avec une grande précision.

Encore une fois, gardons en mémoire les chiffres de la part que nous représentons dans la branche de l'Enseignement privé non lucratif (EPNL) :

- plus de 2 millions d'élèves accueillis dans 7 500 établissements scolaires de l'école au lycée ;
- 8 milliards de masse salariale ;
- 4 milliards de participation des familles ;
- 6 milliards de forfait de l'État ;
- 115 341 inscrits dans la seule convention collective SEP — qui fait partie du bloc des 9 conventions collectives regroupées (présentation de mesure d'audience du 31 mars 2017 au haut conseil au dialogue social).

La Fnogec assure une triple mission : elle **représente, anime et accompagne** son réseau territorial. Elle représente les 5 200 Ogec dans les différentes instances de l'Enseignement catholique au niveau national, veille au respect des principes et des orientations définies par l'Enseignement catholique, et conduit le dialogue social avec ses partenaires sociaux, en lien avec le Collège employeur (jusqu'en mai 2017). Centre de compétences et d'expertises dans les domaines économique, social, financier et juridique adaptés aux spécificités

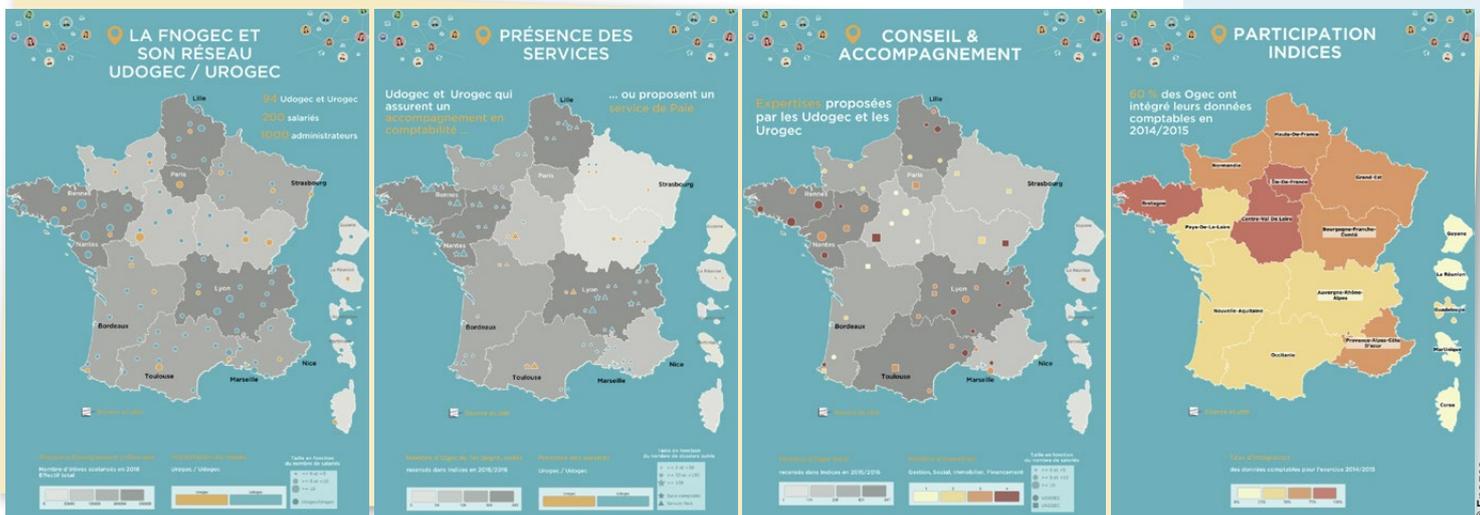
de l'Enseignement catholique, la Fnogec accompagne les Unions régionales et départementales en mettant à leur disposition les outils ou en donnant les conseils appropriés.

Au travers de ces JN17, nous avons souhaité réaffirmer la pertinence du réseau fédératif et la place des Urogec et des Udogec en son centre. C'est par là que passera la réussite de la mutualisation et la mise en place des solidarités nécessaires entre les établissements. Le renouvellement de l'engagement des bénévoles est une nécessité pour relever les nouveaux défis qui sont les nôtres car ce sont des hommes qui sont le moteur de l'ensemble. C'est pourquoi il est important que ces journées soient des temps d'échange et de convivialité, et qu'elles créent des échos structurants au cœur de notre réseau.

Les points clés de résonance :

- le membre de droit ;
- la logique de branche ;
- l'anticipation des risques liés à l'activité de l'établissement ou de l'Ogec ;
- la collaboration mixte bénévoles-salariés ;
- le management intermédiaire.

*Aurélia de Saint-Exupéry,
secrétaire générale de la Fnogec*



FORMALISME ASSOCIATIF

Un membre de droit Udogec ? Mais pour quoi faire ?

Lors des Journées Nationales, les discussions ont été plutôt animées dans les trois ateliers dédiés au membre de droit. Et ce, avec d'autant plus d'effervescence après la conférence de Maître Laurent Delvolve qui a souligné l'indispensable respect du formalisme associatif pour assurer le bon fonctionnement de nos écoles.



CCO Domaine public/Pixabay

Suite à la conférence du Professeur de droit social Paul-Henri Antonmattei sur l'importance de la branche dans l'univers des relations professionnelles, Maître Laurent Delvolve a mis en lumière le fait que tout président d'Udogec est de fait membre de droit de tous les Ogec de son territoire, quelle que soit la tutelle exercée, ce qui renforce le sentiment d'appartenance des bénévoles d'Ogec à un réseau. Réseau qui s'organise alors pour soutenir, représenter et accompagner les bénévoles ainsi que les chefs d'établissement dans leurs missions au service de l'Enseignement catholique. Un président d'Udogec a immédiatement réagi : « *C'est bien gentil de respecter les statuts mais comment je fais, concrètement, pour être présent à tous les conseils d'administration et assemblées générales des 135 Ogec de mon diocèse ?* » Dans les trois ateliers, les échanges ont donc été centrés sur la manière d'assurer cette présence, pourquoi il faut l'assurer et comment on en rend compte. Ainsi, il a été mis à jour le fait que certains Ogec avaient des difficultés à inviter systématiquement le président de leur Udogec à toutes leurs réunions. C'est à l'Udogec de le leur rappeler : mais tout le monde a convenu qu'il était nécessaire de doubler l'invitation au représentant de l'Udogec (lorsqu'il en existe un), en mentionnant des ordres du jour

clairs qui lui permettent de préparer la réunion si nécessaire.

La discussion sur qui doit être la personne à qui le président de l'Udogec peut donner son mandat de représentation a permis de révéler plusieurs bonnes pratiques. La bonne entente avec son directeur diocésain ou ses adjoints permet de se donner mutuellement mandat et de renforcer ainsi le partenariat avec sa direction diocésaine : l'Udogec et le directeur diocésain se rendent compte mutuellement et y vont ensemble quand il y a le feu... Le découpage du département en plusieurs territoires regroupant plusieurs Ogec, avec pour chacun la désignation d'un représentant du président de l'Udogec dont il est affilié, est une pratique fréquente mais qui a cependant une limite : celle qui est sous-jacente à la question « *Peut-on être un représentant d'Udogec pertinent dans 8 ou 10 Ogec en plus de l'Ogec que l'on préside ?* » Les salariés de l'Udogec sont aussi à même d'assurer la représentation du président de leur organisation ; dans certaines Udogec, un mandat permanent est donné au secrétaire général. D'autres pratiques ont émergé, celle de l'Île-de-France par exemple, où l'Udogec recrute et forme des bénévoles à cette fin. Ces représentants ne sont ni administrateurs d'un Ogec d'Île-de-France, ni *a fortiori* administrateurs de l'Udogec.



Laurent Delvolve, avocat
au barreau de Paris.

Arc boutant 571
Mai 2017

Le sujet sur lequel les participants ont également longuement débattu dans les ateliers est le rôle que doit incarner ce représentant. Une crainte a notamment été exprimée sur le rôle de censeur, de contrôleur ou encore d'œil de Moscou que peut représenter le membre de droit Udogec, alors que son rôle est plutôt celui d'un accompagnateur bienveillant, un partenaire qui écoute et soutient. Le membre de droit veille au bon

fonctionnement associatif de l'Ogec (ordre du jour, compte-rendu, etc.), assiste le président d'Ogec ainsi que les chefs d'établissement, et explicite le rôle de chacun. Il observe également les équipes de bénévoles, ce qui lui permet de repérer et de recruter les futurs administrateurs de l'Udogec.

Anne Barré,
juriste du pôle Économie-gestion de la Fnogec

SOCIAL

« La Branche, la Branche, La Branche ! »

Les Journées Nationales nous ont permis de revenir sur cette notion essentielle et d'actualité. Avec comme leitmotiv et points d'accroche trois verbes d'actions : représenter, animer, accompagner !

Vous trouverez ces éléments clés dans la conférence que le professeur Paul-Henri Antonmattei a animée sur ce thème pendant les JN17 ainsi qu'au cours de la table ronde qui s'en est suivie sur [Youtube](#)¹.

■ La branche : là où ça se joue

La branche... Certes on peut évacuer la question en paraphrasant Charles de Gaulle « *On peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant "la branche, la branche, la branche" mais cela n'aboutit à rien et cela ne signifie rien !* », « *mais la branche est une réalité* ». Et une réalité de plus en plus prégnante. Elle est même au cœur de la campagne électorale ! Si elle est au cœur de la campagne, c'est peut-être qu'elle est, sans faire de bruit, au cœur de la vie des gens.

Les lois successives relatives à la généralisation de la complémentaire santé, la réforme de la formation professionnelle, le rôle central de la négociation de branche et d'entreprise ainsi que la représentativité patronale mettent la branche professionnelle au cœur du droit social. Rater son développement serait une erreur et ne pas la construire aurait été une faute !

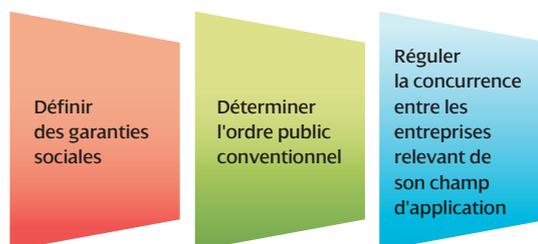
■ Définitions et missions générales

Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité relevant d'une convention collective. Les contours d'une branche professionnelle sont définis par le champ d'application de la convention conclue par les organisations syndicales d'employeurs et les organisations syndicales de salariés représentatives.

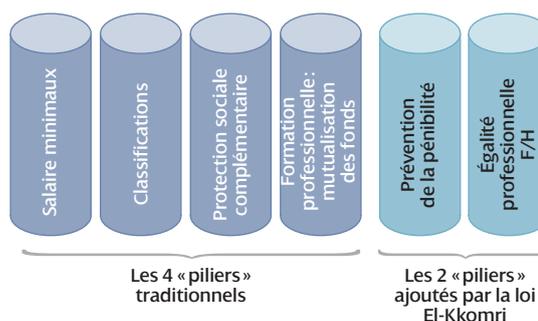
■ Une branche est donc constituée par une Convention collective (une branche = un IDCC – identifiant de convention collective).

Le rôle de la branche professionnelle a été précisé par la loi du 8 août 2016 dite « El Khomri » :

- définir les garanties sociales ;
- déterminer l'ordre public conventionnel ;
- réguler la concurrence.



Parallèlement à cela, le Code du travail fixe six thèmes au cœur même de la « convention collective ». Six thèmes pour lesquels les entreprises et les établissements ne peuvent faire différemment des textes conventionnels.



Pour reprendre une référence gaullienne, ces six thèmes c'est **le domaine réservé de la branche**, donc de la convention collective. Impossible pour un établissement de « faire différemment ». Impossible de déterminer des classifications différentes (inventer des fonctions), impossible de fixer des rémunérations minimales différentes, impossible de ne pas cotiser à l'OPCA et ne pas respecter les règles en matière de priorités de financement, impossible de faire différemment que l'accord de branche en prévoyance et en santé ! C'est pour cela que la communication notamment des lettres *EEP Santé* ont été claires sur le sujet.

1. <https://www.youtube.com/watch?v=bs-ntrkjiYM>

C'est pour cette raison que nous insistons sur les écrits en matière de formation professionnelle et que nous vous proposons notre concours pour le financement. À grand pouvoir, grande responsabilité. *Représenter!*

■ L'établissement : là où ça se passe

Sur les sujets essentiels évoqués ci-dessous, les établissements n'ont que peu de marges de manœuvre en termes de négociation. Une des actions possibles et non des moindres est celle d'appliquer les textes. Autre action, celle de déroger éventuellement aux règles relatives au temps de travail. Cela se fait par voie d'accord collectif avec des règles qui ont été modifiées et des interlocuteurs à la légitimité renforcée, formés et dont les attentes sont légitimes ainsi que le positionnement et la posture qui se distinguent des logiques institutionnelles passées. C'est alors l'autre mission de la branche qui apparaît.

■ Une fédération décidée à jouer le match

On l'a vu, la branche est un producteur de normes, mais la branche est aussi et surtout un réseau fédératif, le lieu de construction d'une œuvre commune, un partage d'expériences mais aussi la **mise à disposition de services** aux entreprises.

■ Un constat

La gestion d'un établissement scolaire est une activité exigeante dans un environnement social, économique et juridique en perpétuelle mutation. Cette situation nous a poussé à réfléchir à notre positionnement lors des JN17 : les adhérents ont besoin d'un accompagnement qualitatif voire individualisé. Et c'est notre mission que d'anticiper cette évolution et de répondre aux besoins exprimés. La branche est l'enjeu de demain pour le réseau fédératif des établissements. *Animer!*

■ Une montée en compétences à organiser

Pour ne pas subir, la fédération nationale a fait le choix de s'organiser, de monter en compétences et d'asseoir sa représentativité. Mais la représentativité sans légitimité, cela ne fonctionne pas. Et la légitimité, c'est d'être identifié et organisé en apportant davantage de services aux entreprises de la branche. Dans le cadre de son activité, la fédération nationale devra donc favoriser la lisibilité et l'application des normes qu'elle produit afin de permettre aux établissements d'avoir une vision claire des enjeux et de leur marge de manœuvre en termes de dialogue social. La proximité sera un vecteur clé. Et c'est par l'animation de son réseau, le développement du sentiment d'appartenance et la volonté de travailler en commun avec des outils collaboratifs qu'au final, les établissements bénéficieront des compétences et des expertises attendues. *Accompagner!*

■ Quelle convention collective pour demain ?

Les lois successives 2014, 2015 et 2016 ont donné un coup d'accélérateurs aux restructurations de branche. Un discours : de 700 branches, on doit passer à 200 dans les cinq ans ! Un candidat à l'élection présidentielle parle de 100 à terme, un autre de 50...

■ Une restructuration obligatoire

On l'aura compris, finies les conventions collectives pour 300 salariés sur la France. C'est logique : seules les branches fédérées, composées d'acteurs légitimes et représentatifs, et apportant du service, pourront perdurer. Hormis la convention collective SEP, six conventions collectives de l'Enseignement catholique allaient disparaître car ne dépassant pas le seuil réglementaire de 5000 salariés. Il fallait donc regrouper l'ensemble des conventions collectives pour les sauver.

Les conventions collectives des universités catholiques et des écoles supérieures des ingénieurs et cadres ne passaient pas non plus le seuil. Les Fédérations AEUIC (universités catholiques) et Fescic (écoles supérieures) ont demandé à la Fnogec (en relation avec le Collège employeur) d'envisager le regroupement. Le Secrétaire général de l'Enseignement catholique a favorisé le regroupement de toutes les forces de l'Enseignement catholique en France, de la maternelle au supérieur (Université et écoles d'ingénieurs et cadres) afin de préparer l'avenir et les synergies.

Les trois fédérations patronales ont donc créé la Confédération de l'Enseignement privé à but non lucratif (CEPNL) en décembre 2015 et entamé une négociation ayant abouti à la signature d'une Convention collective de l'Enseignement privé non lucratif (CCEPNL) entrée en vigueur le **12 avril 2017**. Pour connaître les conséquences pratiques de la prise d'effet de cette convention collective : www.fnogec.org/politique-sociale/actualites/la-convention-collective-epnl-entre-en-vigueur

■ Et demain ? Quels conséquences pratiques ?

La loi donne cinq ans pour harmoniser les droits et les garanties des salariés, gérer des statuts nouveaux, assurer la pérennité des régimes de prévoyance, de santé, de retraite, gérer au plus près les fonds mutualisés en matière de formation professionnelle. À terme, la question de la légitimité de tel ou tel avantage va se poser, celle de la généralisation d'un autre de la même façon. Il n'y a ni volonté préétablie ni stratégie particulière. La négociation fera son office. Une seule certitude : les cartes devront donc être rebattues. Elles le sont déjà d'un point de vue institutionnel.

La Fnogec et les organisations de chefs d'établissement ne pourront plus signer d'accord. C'est désormais la CEPNL qui portera la

responsabilité de **représenter** les établissements en matière sociale.

Charge aux acteurs de l'Enseignement catholique et à la Fnogec d'inventer une façon **d'animer** et **d'accompagner** le réseau territorial.

Le changement n'est pas pour maintenant mais c'est maintenant qu'il se prépare...

*Jean-René Le Meur,
responsable du pôle Social de la Fnogec,
délégation générale CEPNL*

GESTION

Identifier les risques spécifiques à l'activité de votre établissement ou de votre Ogec : une démarche responsable...

...à initier par les dirigeants pour pérenniser l'activité et garder la confiance de tous les acteurs concernés. Quel que soit le secteur d'activité, il est essentiel pour les dirigeants d'une entité économique de bien connaître les risques inhérents à son activité et de prendre les mesures adéquates pour en réduire la portée.



© CCO Domaine public/pixabay.com

Les Ogec, en tant qu'associations chargées de gérer des établissements d'Enseignement catholique sous contrat avec l'État, sont confrontés à différents risques tenant à leur activité d'enseignement exercée dans un environnement réglementaire bien particulier et à leur forme juridique associative. Ils se situent au carrefour de plusieurs branches du droit : code de l'éducation, code du travail, code civil, code général des impôts, code de la construction et de l'urbanisme, réglementations européennes en matière d'hygiène et de sécurité alimentaires, etc. sans oublier les règles édictées par le statut de l'Enseignement catholique. Les Ogec sont gérés par application de dispositions statutaires qui leur sont propres, issues des statuts-types élaborés par la Fnogec pour répondre aux besoins de leur activité. L'observation précise des règles statutaires représente un enjeu important permettant de garantir le respect de l'objet associatif. Les

L'observation précise des règles statutaires représente un enjeu important permettant de garantir le respect de l'objet associatif

Ogec interagissent avec des acteurs multiples : élèves, familles, enseignants, collectivités locales, organes de tutelle, fournisseurs, personnel salarié, etc. Ils doivent respecter les engagements pris à leur égard et ainsi garder leur confiance.

Dans cet environnement complexe et changeant, il faut prendre le temps de la réflexion pour apprécier comment l'Ogec ou l'établissement dont on a la responsabilité se situe face aux risques génériques liés à son activité, quels sont ceux qui sont les plus significatifs dans son contexte à lui. En effet, chaque Ogec vit une

situation locale qui lui est propre et les risques considérés comme majeurs pour un établissement donné n'auront pas forcément la même acuité pour un autre établissement. Il ne faut, en effet, pas confondre le risque et le niveau de risque : les risques inhérents à l'activité d'un Ogec sont présents de façon générale mais le potentiel de gravité dépend de chaque établissement.

Initier une démarche d'analyse des risques propres à votre établissement ou votre Ogec permet de vous poser les bonnes questions, de réfléchir en amont aux difficultés pouvant avoir une incidence dommageable sur l'activité, d'imaginer leurs conséquences néfastes et de choisir les protections adaptées afin de ne pas être pris au dépourvu si une difficulté se matérialise. Pour autant, l'objectif n'est pas de chercher à éliminer tous les risques, ce qui est irréaliste, mais d'être lucide et de prendre les décisions d'organisation adéquates pour en réduire l'occurrence ou l'impact.

Parmi celles-ci, la mise en place — sous la responsabilité du conseil d'administration de l'Ogec — d'un dispositif de contrôle interne efficace car bien conçu, connu de tous et mis en œuvre effectivement occupe une place prépondérante. Ce dispositif de contrôle interne repose notamment sur :

- des procédures écrites claires et actualisées permettant de traiter toutes les opérations de façon appropriée, en conformité avec les

réglementations en vigueur et dans le respect des décisions prises par le conseil d'administration et l'assemblée générale ;

- une séparation des fonctions et un système de délégations garantissant l'efficacité opérationnelle et le contrôle des aspects sensibles de l'activité ;
- des mesures de sécurisation des actifs et des ressources de l'établissement, qu'il s'agisse de protections physiques, logicielles ou juridiques, notamment par le biais d'une couverture assurantielle adaptée et la conclusion de contrats dénués d'ambiguïté.

La gestion des risques est un sujet incontournable pour tout dirigeant prévoyant, soucieux de garantir sur le long terme l'activité de l'Ogec ou de l'établissement dont il assume la responsabilité. La Fnogec et le réseau des Urogec et Udogec sont à votre écoute pour vous conseiller dans la mise en œuvre de cette démarche.

*Caroline Vanlerberghe,
responsable du pôle Économie-gestion de la Fnogec*

BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

La mixité de notre réseau : une source d'enrichissement pour un fonctionnement dynamique



■ **Bénévoles et salariés : une collaboration gagnant-gagnant**

L'Enseignement catholique a instauré un fonctionnement original de ses établissements et des structures Ogec-Udogec-Urogec-Fnogec.

Au niveau des établissements, il y a :

- une direction confiée à un chef d'établissement qui est missionné par la tutelle et salarié de l'Ogec ;
- une gestion confiée à un organisme de gestion (Ogec) composé de bénévoles qui donnent délégation au chef d'établissement pour remplir sa mission.

Au niveau des Udogec, des Urogec et de la Fnogec, à chaque échelon, il y a des salariés et des

bénévoles qui siègent au conseil d'administration et orientent la politique au niveau du diocèse, de la région ou de la nation. Ce fonctionnement unique se traduit par la rencontre d'hommes et de femmes aux statuts différents qui œuvrent ensemble pour une mission commune : « *Faire grandir des enfants dans les établissements catholiques, les préparer à devenir des citoyens à la lumière de l'Évangile* ». Alors comment ce duo bénévoles-salariés peut-il aboutir à une collaboration gagnant-gagnant pour l'Enseignement catholique ? En général, les salariés sont recrutés pour leurs compétences pointues et leur connaissance de l'Enseignement catholique. Mais qu'en est-il des bénévoles ? Souvent, ce sont des personnes "appelées" pour



© Fnogec

rendre service à l'Institution (Sgec) en apportant leurs compétences et leur savoir-faire acquis au cours de leur expérience professionnelle.

■ Une collaboration basée sur la confiance

Lors des Journées Nationales, Denis Peiron a animé une table ronde sur le thème « Bénévoles et salariés : comment animer et fédérer notre réseau associatif ». En introduction à cette table ronde, il a posé, à Christophe Rallite, président d'Ogec, ainsi qu'à Virginie Bécourt, directrice de l'école Saint-Joseph à Asnières, la question suivante : « Comment se vit la relation du binôme bénévole-salarié, comme il en existe tant dans le réseau ? » Le premier mot avancé par Christophe Rallite a été le mot confiance, une confiance réciproque entre bénévoles et salariés qui se construit par le dialogue et par la compréhension des spécificités et du fonctionnement de l'Enseignement catholique. **Cette condition est incontournable pour ne pas se tromper de rôle.** Il est donc nécessaire de développer la formation pour les nouveaux bénévoles ainsi qu'un accompagnement adapté à la responsabilité confiée.

Le bénévolat dans les Ogec peut faire peur car nos Ogec évoluent dans un environnement de plus en plus complexe sur les plans économique, financier, juridique et social : il faut donc rassurer les bénévoles qui offrent gratuitement et généreusement leurs compétences ainsi que leur engagement à nos établissements. D'ailleurs, ce droit à la formation et à l'accompagnement est précisé dans le statut de l'Enseignement catholique « pour aider les bénévoles à rendre le service qui leur incombe ». Cette formation permet également aux bénévoles de découvrir qu'ils appartiennent au réseau « Ogec – Udogec – Urogec – Fnogec » qui les accompagne pour mieux appréhender cet environnement complexe et réfléchir à leur organisation territoriale. Ce réseau développe des relations humaines très riches entre ses acteurs, relations qui portent et « poussent » les bénévoles à s'investir malgré leur manque de temps et qui « défient » les salariés pour fournir aux bénévoles des informations qualitatives, pertinentes et efficaces pour qu'ils soient opérationnels rapidement. C'est

l'engagement pris par la Fnogec depuis quelques années pour faire ainsi monter le réseau en compétences et le professionnaliser. Ces rencontres, qu'elles soient locales, régionales ou nationales permettent d'enrichir le dialogue et la collaboration bénévoles-salariés.

■ Des exemples de réussites

Au cours de la table ronde, plusieurs expériences originales ont souligné des collaborations réussies entre bénévoles et salariés. Les témoignages de Monique Cassagne, présidente d'Udogec, Aldo Foshia, secrétaire général pour les pays de Loire, Yannick Morisset, directeur diocésain dans la région Centre – Val-de-Loire, ou encore Jean-François Cottet, délégué de la tutelle Sainte-Famille, ont mis en exergue des exemples réussis de réorganisations mutualisées des services ou des prestations.

Les objectifs visés par ces réorganisations territoriales étaient notamment d'optimiser les financements afin d'apporter une solidarité auprès des structures isolées et des petits établissements. À l'heure où nous recherchons de nouveaux modèles économiques et de nouveaux financements, Aldo Foshia a bien insisté sur l'optimisation des ressources financières et humaines mis à la disposition de l'Enseignement catholique sur chaque territoire. Ainsi, en mutualisant certaines prestations, les tarifs ont pu baisser de 30 % dans certains secteurs comme la restauration scolaire ou le contrôle de gestion : en négociant pour l'ensemble des Ogec concernés, les petits établissements bénéficient de tarifs compétitifs. Jean-François Cottet a également présenté l'exemple douloureux de la fermeture d'une école avec les conséquences dramatiques que cela implique pour les salariés, les parents et les bénévoles. Dans ces moments particulièrement difficiles, la relation humaine salarié-bénévole est clé et peut être renforcée grâce au climat de confiance et au respect des acteurs. Cependant, il a indiqué qu'il n'existe pas de « recette miracle » ou de modèle transposable car notre réseau est pluriel et présente des spécificités territoriales très différentes. Mais c'est aussi une de nos richesses.



Éliane Robiolle, présidente de l'Urogec de Basse-Normandie.

Arc boutant 571
Mai 2017

Le partage de ces expériences permet d'enrichir notre réflexion sur les organisations à mettre en place en territoires et démontre les bienfaits d'une collaboration bénévoles-salariés. Si ces exemples ont été des succès c'est grâce à la réflexion, au travail et à l'organisation qui ont été menés en étroite collaboration avec les bénévoles, les salariés et la tutelle. Cette mixité est la clé d'un fonctionnement efficace et d'une dynamique gagnante.

L'organisation des journées Nationales 2017 s'est d'ailleurs inscrite dans ce schéma. Les salariés des Urogec et des Udogec de Haute et Basse Normandie ont participé à l'organisation des

JN17 aux côtés des bénévoles. Des réunions communes et des temps de rencontres privilégiés ont été organisés pour apprendre à se connaître, à échanger et à mieux comprendre les enjeux. La reconnaissance de tous les acteurs au cœur de ces moments de convivialité a permis de développer des relations fraternelles et de fédérer les équipes avant et pendant le congrès. La réussite des Journées Nationales 2017 est le fruit de leur implication dans un objectif de servir l'Enseignement catholique et l'Institution.

*Éliane Robiolle,
présidente de l'Urogec de Basse-Normandie*

MANAGEMENT

Comment mettre en place un management intermédiaire humain et performant pour garantir un fonctionnement réussi ?

Les conférences de Dom Didier Le Gal, moine à l'abbaye de Saint-Wandrille, et d'Augustin de Romanet, président-directeur général d'ADP, ont respectivement ouvert et conclu nos JN17 en se faisant écho. Ceci, alors que leurs auteurs semblaient venus de deux mondes que tout sépare : l'entreprise capitaliste et la vie monastique.

■ Sans équipe fédérée, il n'y a pas de projet

Dom Didier Le Gal nous a d'emblée rappelé que le premier volet du triptyque qui structure tout projet est la communauté de personnes qui le porte, dans le respect d'une règle animée par quelqu'un qui en assure la coordination (un abbé pour un monastère, un dirigeant pour une structure de la société civile). Ces mots ont résonné avec pertinence auprès de nous tous qui formons le réseau des Ogec et qui sommes les supports d'un projet audacieux et porteur de sens.

Augustin de Romanet a quant à lui introduit son discours en soulignant l'originalité de la galaxie des Ogec qui fait collaborer au quotidien des salariés avec des bénévoles. Il a ensuite rappelé que dans toute organisation le rôle d'un dirigeant est comparable à celui de l'entraîneur d'une équipe de football. Il doit donner une vision stratégique globale, fixer les « buts » de l'entreprise puis partager cette vision avec de bons joueurs soigneusement sélectionnés. Il doit ensuite s'assurer que l'information circule de façon fluide à tous les échelons de l'entreprise : quand la balle circule bien entre les bons joueurs d'une équipe de football, l'équipe marque des buts naturellement. Le dirigeant doit mobiliser sa structure pour créer de la valeur au niveau de toutes les parties prenantes.

■ Savoir écouter pour recevoir le bon message

Dom Didier Le Gal a ensuite fait référence au second volet du triptyque : « silence, écoute et obéissance ». Il ne s'agit pas d'action mais d'une manière d'agir : c'est-à-dire être et savoir être. Il nous a ainsi conduits à réfléchir au silence, un préalable essentiel pour être totalement présent à l'autre et pouvoir ensuite récapituler ce qui s'est échangé. L'écoute engage la relation et implique l'accueil de l'autre. Quant à l'obéissance, elle va de pair avec l'écoute : ces deux mots ont d'ailleurs la même étymologie.

■ Être un fil constructeur, à la fois conducteur et constructif

Il a ensuite énoncé le troisième volet du triptyque : « don, pardon et communion ». Sachons accueillir ce que nous recevons, et surtout, sachons le transmettre. La transmission d'information, comme l'a souligné Augustin de Romanet, est la dynamique de la vie : une circulation fluide de l'information est fondamentale pour la bonne gestion d'une organisation. Ces propos ont fait écho à notre fonctionnement en réseau et à la gestion de nos établissements. Nous sommes tous interdépendants les uns des autres, cependant nous restons libres d'accueillir et de transmettre ce que nous recevons. Les états-majors peuvent avoir



Dom Didier Le Gal, moine à l'abbaye de Saint-Wandrille.



© CC BY / Tec Estromberg Visual Hunt

la meilleure idée du monde, s'ils ne savent pas la transmettre, elle ne sert à rien. Augustin de Romanet nous a ainsi dit faire sienne la morale de la fable de La Fontaine « *Le Fermier, le Chien et le Renard* » qui énonce : « *Couche-toi le dernier, et vois fermer ta porte. Que si quelque affaire t'importe, ne la fais point par procureur.* »

Dans ce même cadre, la notion de pardon c'est être capable de dire ou de reconnaître ses erreurs et d'en être remercié pour pouvoir avancer. Nos erreurs peuvent être les leviers d'amélioration d'un système alors qu'au départ elles présentent une rupture de dynamique. Le management est un art d'exécution : il doit en résulter un bilan positif qui oscille entre succès et erreurs. Soyons vrais : la vérité nous oblige à reconnaître les choses et à les nommer pour ce qu'elles sont ; mais faisons-le toujours avec douceur.

■ **Savoir transmettre pour être compris**

Augustin de Romanet nous a invités à être attentifs à la façon dont sont compris les messages : il ne suffit pas de dire pour faire. Lorsque les personnes chargées de mettre en place des consignes nous font part de difficultés d'exécution que nous n'avions pas anticipées, ou lorsque nous percevons une absence d'adhésion des structures chargées de les mettre en application, demandons-nous si nous avons été compris (« *Soyons clairs, simples et précis comme la règle doit l'être* », disait saint Benoît). Bien souvent, les échelons intermédiaires n'ont pas la responsabilité principale de la rupture de transmission ou d'action, mais cela ne doit pas pour autant les exonérer de l'obligation de faire-part

des incompréhensions dans les instructions reçues, ou des difficultés qu'ils rencontrent dans leur exécution. Le ressort d'une fédération doit fonctionner dans les deux sens : ascendant et descendant. Les remontées du réseau et du terrain nous aident au niveau national à améliorer nos outils et nos pratiques pour le plus grand nombre. Le partage d'expériences fait partie de la dimension communautaire de notre mission : vos initiatives pourront ainsi être valorisées si nous les connaissons.

■ **S'appuyer sur les autres pour avancer**

Osons enfin recruter des collaborateurs bénévoles ou salariés qui nous challengent, cherchons des coéquipiers qui soient dans la prospective et dans l'innovation et prenons le risque de travailler avec des personnes qui peuvent remettre en cause nos opinions et qui nous bousculent. Le management se présente comme un système de télécommunication : il s'agit de mettre en relation des talents avec d'autres talents pour les mettre en perspective. Dans notre réseau, il s'agit d'harmoniser la communication entre des personnes aux statuts et aux rôles différents.

Ces deux interventions nous ont donné de précieuses clés pour continuer à travailler en équipes et en respectant nos responsabilités de gestionnaires dans l'objectif de réenchanter l'école encore et toujours. Ensemble, mettons-nous au service d'un même projet pour optimiser le fonctionnement de notre réseau, le professionnaliser et le dynamiser.

*Aurélia de Saint-Exupéry,
secrétaire générale de la Fnogec*

SERVICE CIVIQUE

Retour sur une **success story** collaborative et engagée

Au cours des JN17, Catherine Dalichoux, responsable des ressources humaines pour le Secrétariat général de l'Enseignement catholique, et Armelle Baril, coordinatrice Service civique pour la Fnogec, ont raconté comment la Fnogec a contribué au développement de l'engagement de jeunes volontaires en Service civique.



Ayant démarré en 2011 avec 70 volontaires engagés auprès de ses établissements scolaires, la Fnogec se félicite aujourd'hui d'avoir accueilli un total de 320 volontaires sur l'année scolaire 2016-2017. Elle aura au total intégré **1 000 jeunes au cœur de son réseau depuis son implication dans ce dispositif** et ainsi fait un bel écho aux priorités de la nation en mobilisant la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux auxquels ils sont confrontés. Après avoir présenté les caractéristiques de l'engagement volontaire en Service civique, Catherine et Armelle ont annoncé les informations clés à retenir pour la rentrée 2017 :

- **la convention de partenariat** qui a été signée entre l'Agence du Service civique d'une part, et la Fnogec, le Cneap, le Sgec et l'Ugsl d'autre part, s'élargit : en effet, Renasup (Réseau national d'enseignement supérieur privé) rejoint le dispositif. Ils pourront apporter leur expertise en termes d'accompagnement des volontaires sur leurs projets d'avenir.

- **l'agence du Service civique** accordant une confiance totale à la Fnogec renouvelle la possibilité d'accueillir 300 nouveaux volontaires dès la rentrée prochaine !

Nous pouvons tous être fiers de ce succès qui ne saurait être triomphant sans votre engagement ni celui de vos écoles. Merci à tous et merci particulièrement à cette équipe dynamique pour son témoignage et sa mobilisation.

*Armelle Baril,
coordinatrice Service civique de la Fnogec*

**L'histoire continue :
la campagne 2017-2018 a été
officiellement lancée le 11 avril 2017 !**

**Vous trouverez l'ensemble des
informations sur le site de la Fnogec :**
[www.fnogec.org/service-civique/
la-campagne-2017-2018-kit-complet](http://www.fnogec.org/service-civique/la-campagne-2017-2018-kit-complet)

N'hésitez pas à contacter Armelle Baril à l'adresse suivante :

service-civique@fnogec.org

Revivez en images les JN17 :

- Découvrez les premières photos sur le site des JN17 : www.jn17.fnogec.org
- Retrouvez l'intégralité des conférences sur notre chaîne YouTube : www.youtube.com/channel/UCfYreXwacziHcNNR0UprGeA

L'avenir de nos écoles se construit sur nos valeurs et s'appuie sur la force de notre réseau

Les Journées nationales ont impliqué en amont un long processus d'organisation, un vrai travail d'équipe composée de salariés et de bénévoles, et surtout, elles ont impliqué une réflexion stratégique menée pour aller au-delà de Deauville et construire notre avenir. Pour continuer à faire vivre l'Enseignement catholique ensemble, nous vous transmettons un certain nombre de livrables pratiques et opérationnels. Vous recevrez prochainement un « mémo » récapitulatif de l'essentiel des JN17 et notamment les trois axes de notre mission qui sont : **animer, accompagner, représenter**. Nous vous proposerons également :

- une fiche sur le rôle du membre de droit Udogec dans les CA d'Ogec ;
- un support pour animer les réunions de nouveaux bénévoles et les former comme le statut de l'EC nous en fait l'obligation ;
- un memento du trésorier ;
- un kit pour les nouveaux bénévoles ;
- une liste « type » des services que les Udogec et les Urogec peuvent rendre aux Ogec partout en France et en outre-mer, dans le respect des orientations diocésaines.

Vous avez besoin de nous mais nous avons besoin de vous ! La mutualisation est une nécessité et il nous faudra inventer de nouveaux modèles, mais pour cela, faites-nous remonter vos expériences originales : nous en ferons des **bonnes pratiques** pour mutualiser nos actions et nos compétences. Notre volonté est d'asseoir nos fondamentaux pour renforcer la cohésion de notre fédération, fluidifier la circulation de l'information et optimiser les organisations territoriales, conditions nécessaires à la professionnalisation du réseau. C'est ainsi et ensemble que nous pourrions rebondir pour faire face aux défis de demain et continuer à avancer avec audace et exigence. Ceci, pour que les chefs d'établissement et les présidents d'Ogec puissent disposer de moyens performants et efficaces dans l'objectif de piloter, dynamiser et valoriser leurs établissements. Nous voulons plus que jamais contribuer à réenchanter l'école et assurer l'avenir de l'Enseignement catholique de manière responsable et au niveau qui est le nôtre.

*Aurélia de Saint-Exupéry,
secrétaire générale de la Fnogec*

*Sylvie Picard,
vice-présidente de la Fnogec et chef de projet JN17*

NOS PARTENAIRES

Des expertises complémentaires au service de l'Enseignement catholique

Apel : « La charte éducative de confiance », une initiative qui engage l'ensemble de la communauté éducative



Sur une initiative de l'Apel, le Sgec invite les communautés éducatives à travailler au renforcement de la relation école-famille, en procédant notamment à la mise en place d'une charte éducative de confiance au sein des établissements.

En tant que membre de la communauté éducative, l'Ogec a un rôle à jouer dans le développement de la confiance au sein de l'établissement : il doit donc être partie prenante de la réflexion menée en conseil d'établissement.

En mai 2014, parmi les dix propositions formulées par l'Apel à l'issue de son XVIII^e congrès, qui se tenait sur le thème « Parent d'élève, un métier d'avenir », figurait une invite adressée à l'Enseignement catholique : celle d'encourager, au moment de l'inscription, la signature par les parents, le chef d'établissement et

le jeune lui-même, d'un document les engageant à travailler ensemble dans la confiance. Une proposition à laquelle le Secrétaire général de l'Enseignement catholique, Pascal Balmand, avait immédiatement souscrit, et donné suite en lançant la création d'un groupe de travail sur le sujet, réunissant des représentants du Sgec, des tutelles (diocésaines et congréganistes), des chefs d'établissement, des enseignants et de l'Apel.

Ce projet a abouti à l'édition d'un document appelé « La Charte éducative de confiance » destiné à mobiliser l'ensemble des acteurs de la communauté éducative autour du renforcement de la relation école-famille, pour favoriser l'épanouissement et la croissance des jeunes. Les communautés éducatives y sont invitées à s'interroger sur leurs responsabilités éducatives et à travailler concrètement sur les moyens de faire progresser la relation école-famille en

analysant leurs pratiques (communication vers les familles, accueil des parents, rencontres parents-professeurs, ouverture à tous, information, suivi de la scolarité, etc.), pour y insuffler davantage de collaboration, de confiance, de respect et d'écoute des besoins réciproques. Cette réflexion, à mener en conseil d'établissement, doit se concrétiser par la rédaction d'une charte éducative de confiance, que doivent signer le chef d'établissement, la famille et le jeune.

Pour mieux comprendre l'objectif de la charte éducative de confiance et disposer d'un outil pour la promouvoir au sein de l'établissement, rendez-vous sur : enseignement-catholique.fr/video/charte-educative-de-confiance

Gilles Demarquet, trésorier national de l'Apel, membre du CA de la Fnogec au titre de représentant de l'Apel



Mutuelle Saint-Christophe assurances : « Trois journées formidables pour rencontrer nos sociétaires et échanger en direct »

Patrick Potel, inspecteur commercial pour la région Normandie, a intégré la mutuelle Saint-Christophe en avril 2016. Il évoque pour nous ses premières Journées Nationales organisées par la Fnogec et qui ont eu lieu les 17, 18 et 19 mars 2017 à Deauville.

Carine Gouriadec: Quels ont été vos interlocuteurs lors de ces journées ?

Patrick Potel: J'ai pu échanger avec les présidents d'Ogec, d'Urogec et d'Udogec en direct, ce qui me paraît capital. Au quotidien, nous sommes principalement en relation avec les chefs d'établissement. Ce type d'événement nous permet d'avoir accès à leurs instances, et de faire passer des messages importants. Et puis le format de ces rencontres donne plus de temps que d'habitude pour détailler les sujets...

CG: Quels messages ont été les points forts de ces trois jours ?

P.P.: Notre bonne connaissance de l'Enseignement catholique nous permet de parler le même langage et d'être au cœur des problématiques de la communauté éducative. L'échange en direct est l'occasion de faire découvrir l'étendue de notre offre à destination des établissements comme des particuliers, de rappeler l'évolution de nos services en ligne, de communiquer sur nos actions de prévention. Notre couverture très spécifique portant sur l'atteinte à l'e-réputation, l'usurpation d'identité ou le piratage des données a suscité un fort intérêt. Ces protections concernent l'ensemble

des membres de la communauté éducative, enseignants, enfants et établissements scolaires, sur des sujets en phase avec la place grandissante du numérique dans notre société.

CG: Plus de 600 participants étaient présents lors de ce salon, comment avez-vous réussi à animer ce rendez-vous ?

P.P.: Notre actualité est riche ! Les Trophées de l'Engagement par exemple, notre concours de projets solidaires destiné aux 16-35 ans, incarnent les valeurs solidaires de la Mutuelle et son implication auprès des jeunes. D'ailleurs, les candidatures sont encore ouvertes, les jeunes porteurs de projet sont invités à déposer leurs dossiers [sur notre site](http://www.saint-christophe-assurances.fr)¹.

Pour nous contacter :

service.mutualite@msc-assurance.fr
www.saint-christophe-assurances.fr



© Mutuelle Saint-Christophe

Propos recueillis par Carine Gouriadec,
consultante éditoriale
à la Mutuelle Saint-Christophe



1. <http://saint-christophe-assurances.fr/saint-christophe/trophees-engagement/candidature>

Société Générale et JN17 : le point de vue d'un partenaire historique et engagé

Les Journées Nationales de la Fnogec ont à nouveau permis à Société Générale de manifester son soutien aux actions de la fédération vis-à-vis des présidents et administrateurs d'Ogec. Depuis de nombreuses années, Société Générale, sous diverses formes, a répondu aux demandes de la Fnogec pour apporter son concours aux actions de formation des dirigeants, faire part de son expérience en matière de gestion associative ou contribuer à une meilleure connaissance économique des Ogec.

Dans ce cadre, les Journées Nationales ont été l'occasion pour Société Générale d'avoir de nombreux échanges, formels ou informels, avec les participants et ainsi de s'informer sur les besoins des établissements, tant sur le plan financier que pédagogique. Ce dialogue constructif nous a permis de concevoir des réponses adaptées qui seront mises à la disposition des Ogec via nos conseillers Associations. En tant que partenaire, les JN17 ont représenté un événement privilégié pour recueillir les réflexions du réseau des Ogec. À ce titre, elles contribuent pleinement à l'actualisation de notre dispositif en faveur de l'Enseignement catholique. Ce temps fut également pour nous l'occasion d'aborder les enjeux et les contraintes qui touchent notre environnement économique et réglementaire.

Il convient de souligner la qualité de l'organisation et des échanges qui ont eu lieu lors de cette 34^e édition. La réaffirmation du modèle associatif, interrogé par l'évolution de notre société, et l'accent mis sur la nécessité du travail en réseau sont des sujets d'actualité qui traversent l'ensemble du champ associatif et qui font écho aux préoccupations de nos clients. La Fnogec a su mettre en avant ces sujets à l'occasion de ce rassemblement. Nous avons constaté que les travaux réalisés trouvaient une certaine résonance avec nos propres constats en tant que banque partenaire des associations, notamment sur les actions de sensibilisation que nous entreprenons avec nos clients, et en particulier sur la nécessité d'un formalisme juridique sécurisant les décisions de l'association.

*Brieuc du Bot, Direction des associations,
Relations partenariales avec l'Enseignement privé*



La Banque Postale, votre partenaire de confiance partout en France

La Banque Postale accompagne les Ogec dans la réalisation de leur mission éducative. Parce que nous connaissons les spécificités de votre environnement, nous travaillons chaque jour à développer des solutions adaptées pour l'optimisation de la gestion de vos flux de trésorerie, mais aussi pour vous permettre de mener à bien vos projets immobiliers, qu'il s'agisse de construction, de réhabilitation ou de la mise aux normes de vos établissements scolaires.

La Banque Postale s'associe à Poste Immo, filiale immobilière du Groupe La Poste. Celle-ci s'appuie sur son expérience de gestion et d'optimisation du parc immobilier du Groupe depuis plus de dix ans. Ensemble, la Banque Postale et Poste Immo ont pour but de construire une démarche innovante pour accompagner les Ogec dans une approche globale de leurs projets immobiliers allant du diagnostic en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage jusqu'au financement par recours à l'emprunt bancaire. Notre implantation dans les territoires, combinée à nos valeurs d'accessibilité et de transparence, font de la Banque Postale votre partenaire privilégié. Nos conseillers spécialisés vous proposent un accompagnement « sur-mesure ». Ils s'appuient sur un réseau d'experts qui interviennent en

fonction de vos besoins. Acteur de référence des territoires, la Banque Postale est aujourd'hui partenaire de la Fnogec.

La Banque Postale met l'humain au cœur de ses préoccupations, c'est pourquoi elle a conçu le programme de mécénat « l'Envol, le campus de La Banque Postale ». Cette initiative intervient en faveur de l'éducation, de l'excellence et de l'égalité des chances, en soutenant dans leur parcours scolaire des jeunes élèves talentueux issus de milieux modestes qu'ils soient scolarisés aussi bien dans des établissements publics que privés sous contrat avec l'État. Par cet engagement, la Banque Postale a construit un projet qui fait écho à ses valeurs de proximité et de citoyenneté.

Philippe Porcedo, 
responsable Marché des Associations

Le Crédit Lyonnais : comment financer les associations et plus particulièrement les Ogec ?

Les financements destinés aux associations et en particulier aux Ogec, sont parfois difficiles à appréhender pour les organismes financiers, plus habitués au secteur des professionnels et des entreprises, où s'analysent principalement l'activité, la rentabilité et le patrimoine des dirigeants. LCL dispose, outre de conseillers spécialisés, d'une structure d'analyse crédit dédiée afin de répondre aux besoins spécifiques des Ogec, des associations diocésaines ou encore des congrégations.

■ **L'analyse de ce type de crédit se concentre sur plusieurs points :**

- l'analyse de l'activité et l'estimation de la pérennité de l'Ogec mises à part, la banque aura un regard particulier sur l'ancienneté de la structure et du compte, sur la régularité des ressources ainsi que sur l'analyse des flux confiés, et ceci notamment au travers de l'évolution des effectifs ;
- la présence d'une autorité de tutelle ou l'appartenance à un groupe qui pourrait prendre le relais en cas de défaillance, telle qu'une congrégation ou un diocèse pour les Ogec, s'avère un facteur positif pour la décision de la banque. Par ailleurs, la qualité des représentants de l'Ogec est très importante. Leur savoir-faire et leur expérience sont des éléments rassurants dans l'analyse globale du crédit ;
- autre point d'attention pour une prise de décision, le projet lui-même. Celui-ci est-il bien clair ?

Son objectif est-il bien défini ? Dans le cadre de travaux de mise aux normes, les autorisations réglementaires ont-elles bien été obtenues ? En outre, il est nécessaire d'avoir une bonne vision de la structure de l'emprunt et de son futur remboursement. Quels apports sont disponibles, quelles subventions sont espérées, quelle est la prévision des résultats et sur quelle durée faut-il des utilisations progressives, des différés, etc. ;

- enfin, il faut considérer le niveau des taux du marché qui peut s'avérer pénalisant pour un emprunt sur la durée. Sur ce point, les Ogec, comme la plupart des emprunteurs, ont bien compris que la courbe des taux actuelle est un élément favorable pour recourir à des financements, même à long terme.

Bertrand de Cugnac,
responsable du secteur associatif et culturel



Groupe Crédit du Nord : contributions des familles, optez pour le paiement en ligne par carte bancaire

Un paiement scriptural sur deux en France est effectué par carte bancaire, moyen de paiement aujourd'hui couramment utilisé par les parents d'élèves dans leur vie quotidienne.

Complémentaire au prélèvement, le paiement en ligne offre plusieurs atouts pour votre établissement :

- simple et rapide à mettre en place, il supprime la charge administrative de l'encaissement par chèque,
- interfacé avec votre logiciel, il permet d'automatiser la comptabilisation des règlements,
- accessible 7 jours sur 7 et sécurisé, il élimine tout impayé pour défaut de provision, complète les fonctionnalités de votre portail Internet et répond à l'attente des parents.

Les huit banques régionales du groupe Crédit du Nord vous accompagnent dans vos projets. Nos conseillers, dédiés à une clientèle d'organismes sans but lucratif, et nos spécialistes en moyens de paiement sont à votre disposition pour vous renseigner et vous guider dans la mise en œuvre du paiement en ligne.

Pour tout renseignement, contactez Laurence Armandon au 01 40 22 52 98

Pour en savoir plus :

www.groupe-credit-du-nord.com

Retrouvez-nous également sur   

Groupe Crédit du Nord  PLUS LOIN, AVEC VOUS

Banque Courtois

Banque Kolb

Banque Laydernier

Banque Nuger

Banque Rhône-Alpes

Banque Tarneaud

Société marseillaise de crédit

Crédit du Nord

Groupe familial Convivio, partenaire restauration de l'Enseignement catholique



© Convivio

Premier groupe indépendant de restauration sur le grand tiers ouest de la France, Convivio a pour mission quotidienne d'assurer une restauration responsable et de qualité à tous les convives. Depuis plus de trente ans, l'entreprise familiale s'est forgée une solide expérience dans la gestion de restaurants scolaires. Véritable défenseur des méthodes traditionnelles de cuisine, le groupe propose des prestations culinaires de qualité, empreintes de goût et d'authenticité. Métier de passion avant tout, Convivio s'appuie sur des femmes et des hommes qui mettent tout en œuvre chaque jour pour garantir un service irréprochable.

Trois questions à Sylvain Olivier, directeur du lycée Charles-Péguy à Gorges et du lycée Saint-Gabriel Nantes-Océan au Pellerin et à Saint-Père-en-Retz (44).

Quels sont les avantages de travailler avec un acteur régional pour votre restauration ?

Sans aucun doute la proximité et la disponibilité de nos interlocuteurs.

Cela constitue à mon sens une des conditions fondamentales pour apporter une grande réactivité sur le terrain et ainsi répondre aux attentes. L'autre avantage réside dans sa connaissance approfondie du territoire dans lequel nous évoluons. Cela permet d'identifier rapidement les acteurs de proximité tels que les producteurs locaux par exemple. Ces derniers sont d'ailleurs souvent proposés par le chef de cuisine lui-même qui dispose d'une grande liberté dans le choix de ses fournisseurs. Cette flexibilité dans le référencement des produits est aussi un atout non négligeable.

Quels sont les facteurs clés de succès pour une restauration de qualité ?

Pour satisfaire un public souvent exigeant [NDLR :

« Un acteur régional a une connaissance approfondie du territoire »

les lycéens], l'innovation reste un des facteurs clés de réussite et demande par conséquent une remise en question permanente dans les concepts et les tendances de restauration proposés. Pouvoir s'adapter à la demande du client le plus précisément possible est aussi un gage de qualité car les établissements scolaires n'ont pas forcément les mêmes besoins, y compris ceux situés à 10 km du nôtre. Il s'agit aussi de la capacité à faire travailler les acteurs locaux qui favorisent le développement du territoire. Les parents de nos élèves en font d'ailleurs très souvent partie!

Qu'appréciez-vous tout particulièrement dans les relations quotidiennes avec le groupe Convivio ?

La simplicité dans les relations quels que soient nos interlocuteurs. Bien que le groupe se développe vite, les dirigeants restent très accessibles et gardent quoi qu'il arrive cette volonté de toujours satisfaire le client. Un groupe à l'écoute et disponible, en parfaite harmonie avec les valeurs qui sont les nôtres. »

Groupe familial Convivio 



In Extenso : mise en œuvre d'une cartographie des risques dans votre Ogec

Lors des Journées Nationales, nous avons présenté une conférence relative à la cartographie des risques. Sans rappeler les enjeux d'une cartographie des risques déjà décrits dans l'Arc boutant n°567 de janvier 2017, rappelons qu'anticiper les risques permet de mieux les résoudre lorsqu'ils surviennent et de limiter leurs impacts.

L'élaboration d'une cartographie des risques dans vos établissements scolaires est réalisable par une démarche adaptée à la taille de votre structure. Elle

nécessite la création d'un comité de pilotage (président ou membre du conseil d'administration, chef d'établissement, etc.) qui non seulement aura pour objectif de rassembler



© StockPhotoPro - Fotolia

Cette démarche comporte quatre étapes :

Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4
Identifier les événements à risque <ul style="list-style-type: none"> ■ Définir de grandes thématiques ■ Lister les événements 	Évaluer le niveau de risque <ul style="list-style-type: none"> ■ Classer les événements selon leur degré de probabilité de survenance, d'occurrence et d'impacts ■ Déterminer pour chaque risque s'il est acceptable ou critique pour lequel une action est indispensable 	Élaborer la cartographie <ul style="list-style-type: none"> ■ Présenter chaque risque sur une représentation graphique permettant de mettre en évidence chaque événement en fonction de sa gravité et de sa fréquence 	Établir un plan d'action <ul style="list-style-type: none"> ■ Pour les risques critiques, établir un plan présentant les actions à mener
Groupe de travail par thématique, réunion de travail avec les responsables concernés par les thématiques, questionnaire, entretien individuel...		Modélisation et représentation graphique	

*Par exemple : enseignement/animation, restauration, hébergement, immobilier, relations avec l'environnement (familles, collectivités, fournisseurs...), gouvernance, gestion (comptabilité, contrôle interne, finances, budget, facturation), etc.

management, permettant une sécurisation des responsabilités du président d'Ogec.

In Extenso est à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de votre propre cartographie des risques. Notre expérience des Ogec, des techniques d'audit et de contrôle interne, nous ont permis de mettre au point une méthodologie par des

les informations collectées, d'élaborer la cartographie et d'établir un plan d'action, mais également de suivre les actions menées ou à réaliser.

La réalisation d'une cartographie des risques constitue un véritable acte de gestion et de

approches opérationnelles et adaptées aux Ogec, quelle que soit la taille des établissements. Nos missions sont réalisées par des collaborateurs spécialisés, présents sur l'ensemble du territoire (220 agences).

Michèle Lorillon, associée – responsable nationale associations et référente Ogec **In Extenso**



Bazin Entreprises-CMS : conseils et services immobiliers

Merci de nous avoir associés aux Journées Nationales ! Les conférences, les ateliers, les visites sur notre stand nous ont montré combien l'immobilier était au cœur des enjeux des établissements d'enseignement catholique.

Suite à ce constat, nous vous livrons trois réflexions que nous en avons retirées :

1. Pour les Ogec locataires, il est important d'entretenir des relations pérennes avec le bailleur. Même, et surtout, en l'absence de sujet « chaud ». Des rendez-vous réguliers entre l'Ogec et le bailleur créent ainsi une relation de confiance qui sera très utile lorsqu'il faudra aborder des questions plus stratégiques. Ils permettent également de déceler d'éventuelles intentions de vente qu'il vaut mieux connaître avant, plutôt que de les découvrir après...

2. Il faut rester en veille sur l'environnement. La vente d'une propriété mitoyenne à

l'établissement ou l'émergence d'un projet urbain peut faire surgir des opportunités alternatives, plus économiques que des réinvestissements coûteux densifiant un patrimoine ancien.

3. Et ceci d'autant plus qu'un établissement s'inscrit toujours dans une cartographie scolaire plus large dont il convient de connaître et mettre à jour la prospective. L'immobilier est un moyen au service des projets pédagogiques et se doit parfois de se penser « en mouvement ».

Stéphane Bazin – Bruno Colcombet – Michel de Villanfray 

Fondation Saint Matthieu

Une philanthropie démultipliée grâce aux fondations sous égide de la Fondation Saint Matthieu pour l'école catholique

La Fondation Saint Matthieu représente une autre façon d'agir en réseau. Avec ses 23 fondations abritées, la fondation Saint Matthieu est au plus près du terrain et au service des projets des écoles d'enseignement catholique. Ces fondations incarnent un vrai relai de croissance dans toute la France en termes de dons et de legs collectés pour les écoles catholiques.

Nées de la volonté de leurs fondateurs, avec l'apport d'une dotation initiale de 15K€, les fondations sous égide sont animées par des bénévoles engagés aux côtés des représentants de l'Enseignement catholique (Direction diocésaine, Udogec, Apel, etc.).

Dans un environnement qu'elles connaissent bien, leur rôle est d'identifier les projets des établissements catholiques, de collecter des dons pour les financer et d'informer les écoles de toutes les actions que la Fondation Saint Matthieu peut mettre en place en leur faveur (assistance pour les campagnes d'appel à don, aides remboursables, subventions directes, etc.). Elles exercent leur mission avec l'appui de la Fondation Saint Matthieu pour les aspects juridiques, fiscaux, marketing ou de communication.

Retrouvez la Fondation Saint Matthieu dans l'Aisne, le Berry, les diocèses d'Aix, de Digne et de Gap, en Auvergne, en Aveyron et dans le Lot, en Basse-Normandie, en Bourgogne, dans le Sud-Ouest (Dordogne et Gironde), en Haute-Garonne, dans les Hauts-de-Seine, dans l'Hérault, à l'Institut

catholique de la Roche-sur-Yon (ICES), en Isère, dans la Loire, dans l'Ouest (Ille-et-Vilaine), à Paris, à Marseille (Phocéenne), en Poitou-Charentes, en Touraine, dans le Val d'Oise, ou encore dans le Vaucluse pour les écoles de la fondation Louis-Lafosse et de l'Enseignement agricole.

Retrouvez toutes les actualités des fondations sous égide : fondation-st-matthieu.org/les-fondations-sous-egide

Virginie Le Tarnec,
directrice du développement



Remise de don par la Fondation Saint Matthieu Gironde à l'école Sainte-Marie de La Ferrade.

© StockPhotoPro - Fotolia

Harmonie Mutuelle : votre mutuelle de proximité

Harmonie Mutuelle, présente aux 34^e Journées Nationales de la Fnogec pour la première fois, a apprécié l'accueil de la Fnogec et l'attention des équipes organisatrices au petit soin avec les exposants. Recommandée dans le cadre de l'appel d'offres de branche de la Fnogec, Harmonie Mutuelle a pu échanger avec les nombreux Ogec qui lui ont fait confiance pour leurs salariés.

Ces journées ont été l'occasion de répondre aux questions sur les services, notamment les réseaux de soins permettant aux salariés de bénéficier d'avantages en termes de qualité et de prix, les services de proximité avec les agences dans toutes les villes moyennes, les services d'assistances et d'aides sociales, les conseillers à la disposition des Ogec sur l'ensemble des départements pour répondre à toutes les demandes en proximité. De nombreux responsables d'Ogec ne connaissant pas Harmonie Mutuelle sont venus se renseigner sur le stand.

Pour tous compléments d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

relationspartenariats@harmonie-mutuelle.fr

Pour tous renseignements sur l'actualité de la protection sociale :

www.protection-sociale-entreprise.fr

Pour tous renseignements sur la prévention :

www.lasantegagnelentreprise.fr

Pascal Mellaza,
Direction Relations Partenaires



Journées Nationales 2017

JOURNÉES NATIONALES 2017

Arc boutant 571
Mai 2017

Le groupe Humanis, au cœur de votre protection sociale complémentaire

C'est avec beaucoup de plaisir et en toute convivialité que les équipes d'Humanis ont pu rencontrer les participants du 34^e congrès de la Fnogec à Deauville. Ce fut l'occasion d'échanger sur les sujets de protection sociale et notamment les régimes conventionnels frais de santé et prévoyance lourde.



© StockPhotoPro - Fotolia

Groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif, Humanis accompagne les entreprises et leurs collaborateurs pour leur couverture santé, prévoyance, épargne et retraite en privilégiant la proximité, le conseil et l'écoute. Dix millions de personnes et plus de 700 000 entreprises font confiance chaque jour à Humanis pour leur protection sociale complémentaire. Humanis Prévoyance est l'assureur co-recommandé par les partenaires sociaux de la Convention collective nationale de l'enseignement privé sous contrat pour assurer votre

régime de frais de santé et de prévoyance lourde définis par votre accord collectif. La retraite complémentaire des salariés de votre branche est également gérée par le groupe Humanis. À ce titre, vous pouvez non seulement bénéficier des activités sociales dédiées aux régimes de prévoyance et de complémentaire santé, mais aussi de celles relevant de la retraite complémentaire. Pour découvrir les garanties « frais de santé », les services, les avantages et les actions de solidarité pour les établissements et les salariés relevant de l'enseignement privé sous contrat, rendez-vous sur accord-de-branche.humanis.com dans la rubrique : CCN Enseignement privé sous contrat. Pour toute demande liée au régime conventionnel ou à votre démarche d'adhésion, un accueil téléphonique est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures au :

0 800 052 360 Service & appel gratuits

ou par email : hd.humanis-accords-conventionnels@humanis.com

Groupe Humanis



Applications Fnogec : des outils innovants au service de votre gestion

Pour répondre aux enjeux du réseau et simplifier votre gestion au quotidien, la Fnogec a développé des applications numériques spécifiquement adaptées à l'Enseignement catholique. Les Journées Nationales ont été l'occasion pour la fédération de présenter l'ensemble des applications disponibles, d'expliquer pourquoi elles sont pertinentes et de répondre aux questions.

L Dans le cadre de ces JN17, des fiches « produits » explicatives et succinctes ont été développées pour vous permettre de

comprendre le périmètre d'action de chaque application et de pouvoir les appréhender plus facilement. Ceci afin d'identifier celle(s) qui

Fiche	Périmètre d'action
Indices	Outil de gestion et de pilotage pour analyser, anticiper, et décider des actions à mener en matière économique : un précieux outil d'aide à la décision pour tous.
Prévisionnel	Simulez rapidement l'évolution financière de votre établissement jusqu'à 5 ans.
BDES	Une application de référence pour respecter ses obligations (comité d'entreprise et négociations obligatoires)
Social	Une application pratique de référence pour l'administration du personnel et la gestion des ressources humaines des établissements.
Immobilier	Un outil pour maîtriser la gestion courante des locaux scolaires et du patrimoine immobilier.
Pilotage	Une démarche de progrès pour améliorer le fonctionnement de l'Ogec.

peut(vent) répondre à vos besoins et fluidifier ainsi votre gestion.

Vous avez été nombreux à venir sur le stand des Applis Fnogec : nous vous remercions pour l'intérêt que vous avez manifesté à l'égard de ces outils pratiques à la fois flexibles et innovants. Ancrés dans l'ère numérique actuelle, ces applications accompagnent la transformation du réseau dans une démarche de professionnalisation. Et pour qu'elles soient toujours plus efficaces et pertinents, nous les adaptons en permanence aux attentes et aux besoins de vos territoires.

Il existe à ce jour six fiches que vous pouvez télécharger sur le site de la Fnogec dans l'Espace numérique rubrique Découvrir les Applis Internet : www.fnogec.org/espace-digital/appli (voir tableau précédent).

Frédéric Hul, responsable du pôle Systèmes d'information de la Fnogec

UN ESPACE DIGITAL AU SERVICE DE VOTRE GESTION

CONSEIL
IRP RÉGLEMENTATION
PÉRENNISER CONSTRUCTION
ENTRETIEN ANTICIPER
RÉFÉRENCE COMPARER
CONTRAT SIMPLIFIER
ACCESSIBILITÉ COLLABORATIF
ADMINISTRATION GESTION COFFRE-FORT
SÉCURISER
RESSOURCES HUMAINES
IMMOBILIER STATUTS
TRANSMETTRE ANALYSER
AUTODIAGNOSTIC ORGANIGRAMME PLANNING
ALERTER NAO
COMPÉTENCES

Remerciements

Le dynamisme fédératif de notre réseau ne pourrait exister sans l'engagement de nos bénévoles, de nos salariés et de nos partenaires. Leurs compétences et leurs expertises enrichissent chaque jour davantage notre

réseau et assurent ainsi la bonne gestion de nos établissements.

Nous souhaitons les remercier chaleureusement pour leur collaboration, leur implication et le travail formidable qu'ils effectuent au quotidien.

L'animation et la mixité de notre vie associative font la force de notre réseau :

ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE VIVRE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE !



TABLEAU DE BORD

■ CHIFFRES UTILES

SMIC horaire brut au 1^{er} janvier 2017: 9,76 €

SMIC mensuel brut pour 151,67h: 1 480,27 € au 1^{er} janvier 2017

Salaires minimum de branche mensuel brut au 1^{er} septembre 2015 pour 151,67h = 1 511,02 €

Salaires minimum de branche horaire brut au 1^{er} septembre 2015: 9,96 €

Plafond mensuel de la Sécurité sociale au 1^{er} janvier 2017: 3 269 €

Valeur du point de la fonction publique au 1^{er} février 2017: 56,2323 €

Valeur du point de la CC SEP au 1^{er} septembre 2015: 17,27 €

Valeur du point CC CFA-CFC au 1^{er} septembre 2015: 74,31 €

■ Codes IDCC (Intitulé de la convention collective/statut)

0390 professeurs de l'enseignement secondaire libre

1334 psychologues de l'enseignement privé

1446 enseignants HC du technique et chefs de travaux

1545 enseignants primaire catholique

2152 CFA CFC

2408 CC SEP 2015

9999 (sans CC) statuts des chefs d'établissements

■ AGENDA 2017

12 mai: Bureau Fnogec

12 mai: date limite de dépôt des projets de missions de Service civique pour la rentrée 2017

19 mai: Commission du titre de coordinateur opérationnel

24 mai: Observatoire des métiers

1 juin: CPN EFP

8 & 9 juin: Journées des Permanents

16 juin: CA Fnogec

Si vous souhaitez partager avec nos lecteurs une prière, un texte ou une méditation, n'hésitez pas à nous envoyer vos propositions par mail pour que nous les intégrions dans les prochains numéros de l'Arc boutant.

Pour nous écrire:

m-demontalivet@fnogec.org

Prière à l'occasion de l'Ascension

Notre fête de ce jour monte vers toi, Dieu notre Père.

Tous nos silences, nos chants et nos paroles, sont tendus vers toi et participent à la louange de toute la création.

Tu as rappelé à toi ton Fils Jésus-Christ par qui nous fut donné ton Salut.

Il retourne aujourd'hui partager ta gloire dans ce mouvement qui l'entraîne avec lui, pour que soit donné ton souffle à notre humanité.

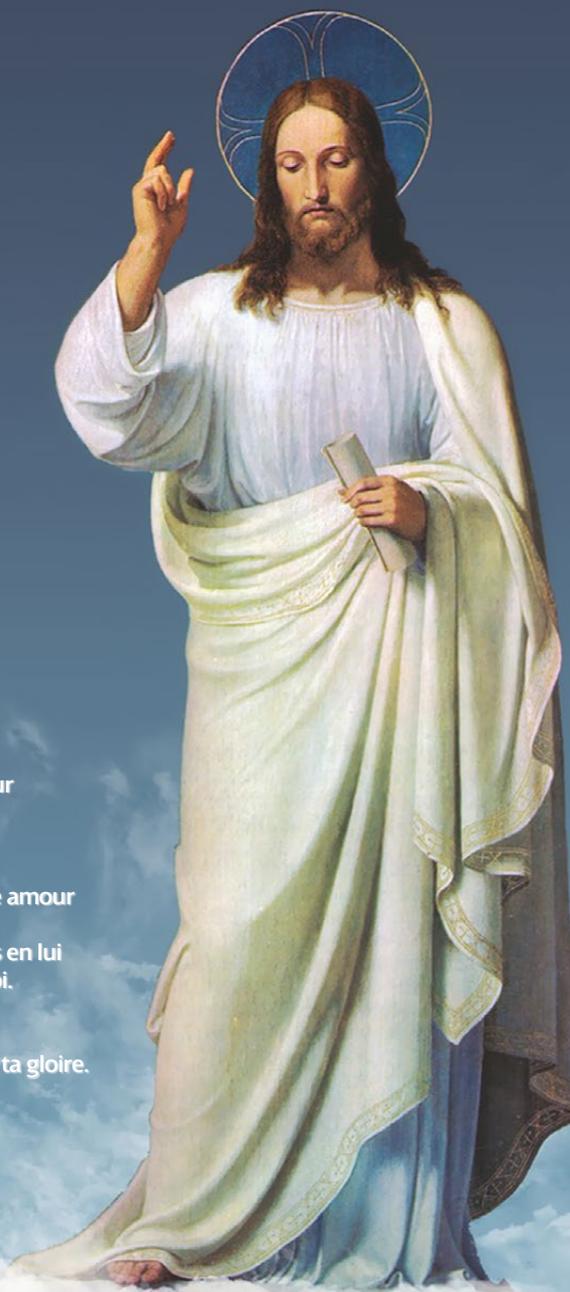
Ainsi nous pénétrons dans le mystère de ton Fils.

Nos yeux ne peuvent plus voir, mais nous savons que son retour est déjà commencé.

Sa disparition crée en nous le vide de l'amour, mais nous savons que par notre amour nous lui redonnons son visage.

Par cet amour, nous demeurons en lui et par lui nous demeurons en toi.

Il nous rassemble en ce jour et c'est par son Esprit que notre communion acclame ta gloire.



Prière extraite du livre Reste avec nous de François Chagneau

L'arc boutant

Fondé en 1952 – Directeur de la publication: Michel Quesnot – Chargée de la publication: Marine de Montalivet – Secrétariat de rédaction: Faustine Fayette et mise en page: Cécile Martin
BSE Île-de-France – Centre – Imprimerie: Jouve – N° CP: 1119 G 85707 – Abonnement:

23,50 euros les dix numéros – FNOGEC/ARC BOUTANT – 277, rue Saint-Jacques – 75240 Paris Cedex 05
Tél. 01 53 73 74 40 – Fax. 01 53 73 74 44 – E-mail: contact@fnogec.org – Site Internet: www.fnogec.org

BULLETIN D'ABONNEMENT*

(À adresser à: Fnogec – 277 rue Saint-Jacques – 75240 Paris cedex 05)

- OUI, je m'abonne pour 1 an à l'Arc boutant (10 numéros – versions papier + digital) au tarif de 23,50 € TTC**
- Je joins un chèque à l'ordre de la Fnogec (obligatoire) – Numéro du chèque:
- M. Mme Melle Nom: Prénom:
- Adresse:
- Code postal: Ville:
- Téléphone: E-mail:
- Je souhaite recevoir une facture Signature:

* Bulletin d'abonnement téléchargeable sur le site de la Fnogec: www.fnogec.org

** TVA de 2,10%. Abonnement valable pour la période de septembre 2016 à juin 2017